



► ZOOM ► ► ZOOM ► ► ZOOM ►
● CITY STADE ALLONSAIS

Chères Allonsaises, Chers Allonsais,

❖ Ce premier trimestre a vu une météo très contrastée.

Après un épisode particulièrement sec, la fin mai a subi des précipitations importantes qui ont permis de reconstituer nos réserves d'eau.

Toutefois, nous subissons de plein fouet un dérèglement climatique résultant en grande partie des activités humaines depuis le milieu du 19^{ème} siècle.

Aussi, **nous devons mieux utiliser l'eau** et c'est dans ce but que les essais des relevés de comptage des compteurs d'eau ont débuté.

Après une année "en blanc", la tarification au réel sera effective dès 2024.

❖ **Une nouveauté à Allons:**

À partir de cet été, nos adolescents et autres sportifs pourront s'essayer sur le "**City Stade**" mis à leur disposition grâce à une aide importante de l'Agence Nationale du Sport.

❖ Mon équipe et moi-même restons pleinement mobilisés afin que notre village demeure agréable et offre toujours une quiétude attendue.

Je vous souhaite un bel été!

Christophe IACOBBI
Maire d'Allons

Pour rappel, la commune d'Allons a été retenue Par l'Agence du Sport, pour la création d'un city stade permettant la pratique sportive auto-organisée (jeux de balles, de ballons et de volants) et intergénérationnelle (des enfants aux seniors) sur un espace communal sécurisé.

Dans un premier temps, l'entreprise Eiffage, titulaire du lot terrassement, a effectué les travaux de la plateforme qui supporte le City stade. Le chantier a été plusieurs fois interrompu par les conditions météorologiques défavorables qui ont retardé l'implantation de la structure sportive.



A l'heure où le bulletin s'écrit, la date de son inauguration a été repoussée, mais l'entreprise « KEZO Méditerranée » met tout en œuvre pour bientôt finaliser la mise en place de cette aire multisports allonnaise.

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	Page 1
Sommaire	Page 1
Zoom sur Allons	Page 1
Informations communales	Pages 2 à 5
Environnement	Page 5 à 6
Culture - Histoire	Pages 7 à 8
Vie associative	Page 8
Budget	Page 9
Informations – Agenda - C M	Page 10

Ce projet fait partie intégrante de la politique culturelle, sportive et sociale menée depuis plusieurs années sur la commune et fait suite aux réalisations promises pour améliorer les infrastructures publiques locales :

la rénovation du jardin d'enfants, l'amélioration de l'aménagement de la salle des fêtes, l'implantation d'une « bibliothèque - café », la sauvegarde du patrimoine local historique et environnemental avec la création du « théâtre de verdure », du jardin et du verger communaux.

● **VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE ET BILAN DES 2 ANNÉES DE MANDAT**

L'année 2023 a débuté avec la traditionnelle cérémonie de la présentation des vœux de Monsieur le Maire, Christophe IACOBBI où étaient présents:

Mme la Sous-préfète de Castellane; des élus représentant le département, la CCAPV, le Parc



Naturel Régional du Verdon, le Syndicat d'Énergie 04 et les communes voisines; les membres du Conseil Municipal et du monde associatif du village; les représentants de la gendarmerie et des pompiers ainsi qu'un grand nombre d'Allonsais.

Le discours du Maire récapitulait:

◆ D'une part, les **nombreuses réalisations effectuées pendant ces 2 dernières années :**

- ✓ *Electrification du site de la tour St Martin*
- ✓ *Plan de gestion de la forêt communale*
- ✓ *Projet CAMPAS d'amélioration des milieux pastoraux*
- ✓ *Projet et mise en œuvre de la gestion des biodéchets*
- ✓ *Projet phare, le café bibliothèque*
- ✓ *Travaux de rénovation de la rue de la Forge*
- ✓ *Numérotation des rues et adressage*
- ✓ *Mise en place de ruches communales*
- ✓ *Accueil de 2 familles ukrainiennes*
- ✓ *Installation d'un panneau numérique d'informations*
- ✓ *Travaux de l'installation des compteurs d'eau*
- ✓ *Acquisition d'un appartement place d'Autane*
- ✓ *Réalisation d'une étude pour créer le schéma directeur de l'assainissement et du pluvial*
- ✓ *Début de la réalisation d'un City Stade*

◆ Et d'autre part, **les projets pour 2023 :**

- ✓ *Réhabilitation de la mairie (isolation, panneaux solaires)*
- ✓ *Début des travaux sur le pluvial*
- ✓ *Remplacement du véhicule utilitaire*
- ✓ *Travaux sur la rue de la Sagne*

M. le Maire rappelait aussi la visite de Mme la Préfète du 04 sur la commune, le tournage d'un film sur le village, le départ de l'ouvrier communal Manu au Québec et il présenta son remplaçant, Mathias.

Après avoir remercié toutes les personnes qui ont œuvré au bon fonctionnement du village (*personnel communal, élus, bénévoles, les associations de la commune*), il conclut en précisant que toutes ces réalisations résultaient de la volonté constante de la municipalité à rechercher les meilleures subventions pour offrir aux habitants une qualité de vie.



Puis toutes et tous furent conviés par Monsieur le Maire à partager le verre de l'amitié dans la salle des fêtes.

● **RENCONTRE ANNUELLE AVEC M. LE SÉNATEUR, JEAN-YVES ROUX**

Dès 8 h du matin, le 18 avril 2023, autour de M. le Sénateur, M. ROUX Jean-Yves, se trouvaient réunis :



- l'Assistante Parlementaire, Mme COCHET Brigitte,
- le Maire d'Allons, M. IACOBBI Christophe,
- le 1er adjoint, M. CAUVIN Claude,
- le 2ème adjoint M. GUICHARD Serge,
- la 3ème adjointe, Mme GRIMAUD Josiane,
- un conseiller municipal, M. PAUTRAT Jean Marie
- et la secrétaire de Mairie, Mme GALFARD Katia.

En préambule, Monsieur Le Sénateur:

- a insisté sur son engagement à rencontrer l'ensemble des communes du département et à transmettre un maximum d'informations notamment ses interventions au Sénat,
- a regretté de ne pas avoir été convié à la dernière réunion sur la mobilité concernant le train des Pignes Nice – Digne Les Bains, sujet sur lequel il est fortement impliqué.

Puis s'est engagée la réunion, où la problématique de l'eau et de l'assainissement a été au centre des débats. M. le Maire, inquiet du futur transfert de cette compétence (janvier 2026), indiqua que depuis des années la commune a énormément investi pour sécuriser l'accès à l'eau, a modernisé le réseau et a dégagé de l'autofinancement pour poursuivre son action.

Tous se félicitèrent du projet de loi déposé par M. le Sénateur afin que les communes rurales puissent conserver la gestion de l'eau. Attendons le vote de l'Assemblée Nationale.

En outre, tous estimèrent qu'il faudrait une intervention conséquente des pouvoirs publics pour garantir la pérennité de l'accès à l'eau vu le changement climatique.

Le débat se poursuivit où furent signaler par M. le Maire: l'absence de subventions pour l'achat d'un véhicule électrique utilitaire pour la commune, la prochaine mise en service d'un point de connexion « Internet » pour la population via un ordinateur dans l'espace café – bibliothèque et son mécontentement vis-à-vis des opérateurs de Telecom qui sans autorisation installent des câbles en aérien dans des zones où le réseau est enterré ou en façades.

Le problème récurrent de la santé et des déserts médicaux a été soulevé. Sur cette question, M. le Sénateur s'est engagé avec d'autres acteurs pour permettre l'installation de nouveaux professionnels de la santé par un dispositif d'aides (logement, travail du conjoint, ...).

Par contre, il a regretté le blocage de toute action au niveau national pour imposer un minimum d'égalité sur le lieu d'installation des médecins.



Aux termes de cette rencontre, les participants se sont dits inquiets de la situation actuelle : débat parlementaire sur la loi sur les retraites décevant et climat social tendu pouvant à terme ébranler les bases de notre démocratie. En réponse à cette inquiétude, nous ne pouvons qu'espérer que ce type de rencontre annuelle perdurera pour les années suivantes...

• RENAISSANCE DE L'ASA (*Gestion de l'eau et de l'irrigation*)

La commune d'Allons depuis des années a pris la mesure des enjeux climatiques.

La ressource en eau est un des plus importants défis auxquels notre région est confrontée. Quel que soit le scénario climatique, un assèchement général est attendu, particulièrement critique l'été. **L'accès à l'eau étant un besoin vital, il est urgent de le sécuriser.**

La mairie a ainsi proposé de redynamiser l'ASA* des canaux d'irrigation du village, ouvrages d'intérêt public et collectif et dont l'entretien à frais communs revient aux différents propriétaires fonciers concernés (utilisateurs ou pas).

(*) « Les organes de l'ASA (**A**ssociation **S**yndicale **A**utorisée) sont l'assemblée des propriétaires, le syndicat, le président et le vice-président » (article 18 O).



Comment fonctionne une ASA ?

L'ASA est soumis à des rendez-vous démocratiques réguliers que sont les assemblées des propriétaires. Exerçant une mission d'intérêt général, une ASA dispose de prérogatives de puissance publique. Ces assemblées permettent aux propriétaires de voter sur différentes questions et notamment, l'élection du syndicat, qui est l'organe représentatif de l'ASA. Le financement des missions d'une ASA est essentiellement constitué par les redevances dues par ses membres et des subventions de diverses origines.

Une nouvelle assemblée générale a été convoquée pour faire le point sur le fonctionnement de l'association et les enjeux à venir. 16 participants ont pu débattre sur ces questions.



Le nouveau Syndicat provisoire (1) élu se réunira pour redéfinir les règles de gestion de l'association et les rôles de chacun: *Lionel CAVALLO (Président), Régis GALFARD, Christophe IACOBBI, Marcel CAUVIN et Joël CAUDRIER.*

1) *En attente de contacter tous les propriétaires concernés.*

● CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Par une belle matinée de printemps, sur la place du Souvenir Français, une large assemblée était réunie pour commémorer le 8 mai 1945.

M. le Maire d'Allons, Christophe IACOBBI, a lu à l'assistance le message de M. Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Puis, accompagné de sa 3^{ème} adjointe, M. le Maire a déposé une gerbe au pied du monument aux morts de la commune. Notons que cette année, une autre version, plus austère, du chant des partisans a été jouée avant la sonnerie aux morts et la Marseillaise (1).

Après "la minute de silence" observée par l'assistance très recueillie, cette cérémonie, humble mais émouvante, s'est achevée par l'invitation de la Municipalité pour partager le « verre de l'amitié » traditionnel.



(1) *Le chant des partisans, ou chant de la libération, est, pendant la seconde guerre mondiale, l'hymne de la Résistance Française durant l'occupation par l'Allemagne nazie.*

● ENFIN, UN NOUVEAU VÉHICULE UTILITAIRE

Le nouveau véhicule de la commune est enfin arrivé après plus d'un an d'attente.



Pour rappel, celui-ci a été financé par 49 % du FODAC (Fonds Départemental d'Aide aux Communes) et 51 % d'autofinancement de la Mairie. A cela il faut rajouter la vente de l'ancien véhicule.

Des améliorations ont été apportées telle une benne basculante qui facilitera le travail de l'ouvrier communal.

Gageons que les utilisateurs et en premier lieu Mathias apprécieront cet achat qui améliorera le service pour les habitants et résidents d'Allons.

● FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Malgré les aléas météorologiques importants en cette fin de printemps la municipalité a pu de nouveau lancer son plan annuel de fleurissement du village. À la suite de l'acquisition des fleurs, sous la férule de Mme Josiane GRIMAUD (Adjointe au Maire), notre employé communal Mathias, aidé par Arthur et Josiane ont biné, sarclé et planté dans tout le village.

Le fruit de ce travail est maintenant visible par tous: quel régal de retrouver enfin toutes ces joyeuses couleurs, qui contribuent grandement à nous ragailhardir le moral dans ces périodes pluvieuses.

De surcroît, quelques habitants du village amoureux des fleurs et soucieux du bien-être commun, outre leurs propres plantations, arrosent et entretiennent régulièrement les jardinières municipales situées à proximité de leur domicile. MERCI à TOUTES et à TOUS.

● SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU VILLAGE

Lors du dernier Conseil municipal, le danger potentiel lié à la vitesse excessive à l'entrée du village a été longuement abordé. Les derniers dispositifs de sécurisation mis en place n'ayant pas donné satisfaction à ce jour, après l'exposé d'aménagements possibles par M. le Maire, le Conseil a approuvé la mise en place d'un dispositif éprouvé à Colmars les Alpes, à savoir la réalisation de plateaux traversants et d'une écluse situés sur la rue "Amiral de Richery" au niveau de la « croix » et devant la maison de M. Régis GALFARD.

Ce dispositif sera complété par un radar pédagogique de vitesse.

Le montant de l'opération, effectuée par la Société ", s'élevant à 20 400 € HT, Monsieur le Maire propose de solliciter une demande de subvention au titre des amendes de police auprès du Conseil Départemental (50%).

▶ ENVIRONNEMENT ▶

▶ ENVIRONNEMENT ▶

▶ ENVIRONNEMENT ▶

● COMPOSTAGE PARTAGÉ À ALLONS

Les excellents résultats constatés durant l'année pour les sites de compostage sur la commune d'ALLONS, ont donné lieu à quelques changements stratégiques ... pour gagner encore plus en efficacité !

Le site de compostage partagé situé Place de la Mar Salaou étant arrivé à saturation a nécessité certains aménagements.

En accord avec la mairie, les composteurs de 400 L ont été remplacés par des bacs de 1000 L destinés à recevoir les bio-déchets ultimes des habitants ▶



Le site situé à l'entrée du village face à la mairie et celui de la Bâtie Neuve ont eux aussi été équipés d'un bac à matière sèche ainsi que de panneaux informatifs sur les consignes de tri.

La mise en place de ce 3ème bac ... un nouveau geste pour chaque usager des composteurs:

▶ **Bien respecter le mélange bio-déchets/ matières sèches** (mélange azote/ carbone) **garantit la bonne réussite du cycle de compostage !**

A chaque dépôt de bio déchet, pensez à recouvrir d'une légère couche de matière sèche:

ce simple geste permet d'éviter les nuisances olfactives et, durant la belle saison, les nuisances liées aux guêpes très attirées par les substances sucrées (melon, fruit, ...)

BRAVO à tous pour votre investissement dans le projet, c'est une belle réussite en termes de valorisation des matières.

Pour les habitants de la commune qui n'ont pas encore franchi le pas et qui souhaitent se joindre à la démarche et prendre part à cette réussite, des bio seaux vous attendent en mairie. 😊 A vous de jouer !

● LA COMMUNE D'ALLONS EST A NOUVEAU MISE À L'HONNEUR

Comme nous vous l'annoncions dans le bulletin de décembre 2022, la commune d'Allons a inauguré, le 9 mai 2023, sa distinction écologique de "Rivière en bon état" pour l'Ivoire et ses affluents, les ravins de Défens et des Garrets, en amont d'Allons gérés par l'EPAGE Verdon dans les Alpes de Haute-Provence et la communauté de communes Alpes Provence Verdon.

Cette distinction écologique permet à tous les citoyens – promeneurs, pêcheurs – d'identifier les rivières qui affichent une bonne qualité écologique grâce au panneau reconnaissable à ses "3 poissons bleus" ▼, installé à proximité de points d'accès à la rivière.



De gauche à droite : M. Christophe IACOBBI, maire d'Allons – M. Laurent ROY, directeur de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse – Mme Marion MAGNAN, conseillère départementale – M. Jacques ESPITALIER, vice-président du syndicat mixte de gestion du PNR Verdon – M. Claude ROUSTAN, président de la FDPPMA – M. Jean MAZZOLI, vice-président de la CCAPV.

Les Maires d'Allos et d'Allons ont rappelé les actions conduites pour leurs communes, notons en particulier que pour la commune d'Allons, 1 M€ ont été investis pour améliorer l'assainissement et les réseaux.



Le directeur de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, M. Laurent ROY, a expliqué que ce label vise à donner envie aux acteurs locaux de continuer à se mobiliser pour améliorer et préserver l'état des cours d'eau.

● VÉGÉTALISATION

La commune d'Allons a décidé, conformément à l'élaboration de son PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), de mettre en place une haie naturelle à l'entrée du village afin d'améliorer la qualité architecturale et paysagère de sa future zone d'activité. Constituée d'essences locales elle sera un gîte de biodiversité pour les oiseaux et les insectes.



La pépinière ECOSUD a été chargée d'effectuer la mise en place de ce projet. Une première visite a eu lieu en début de printemps pour sélectionner les zones de collectes en fonction du type de matériel végétal (boutures).

Puis le 31 mai 2023, M. Arnaud MILLION accompagné par M. Jean Marie PAUTRAT élu de la commune et délégué au Parc Naturel Régional du Verdon a effectué la récolte de plusieurs centaines d'essences différentes. Celles-ci ont été ensuite mises en culture sur le site de la société puis en godets forestiers.

La plantation définitive est prévue en octobre de cette année.

● LES OBLIGATIONS de DÉBROUSSAILLEMENT dans LES ALPES de HAUTE PROVENCE

Voici un résumé du document sur les obligations de débroussaillage que vous pouvez consulter en détails sur le site de la commune : <http://allons-alpes-haute-provence.fr>

L'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci.

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas !). Il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie.

Le débroussaillage en 7 points :

Dans les Alpes de Haute Provence, l'arrêté préfectoral n°201361473 du 04 juillet 2013 précise les modalités techniques du débroussaillage et maintien en état débroussaillé suivantes:



1. la coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse ;

2. la coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts, dépérissants ou sans avenir ;

3. la coupe et l'élimination des arbres et arbustes en densité excessive de façon à ce que le houppier de chaque arbre ou arbuste conservé soit distant de son voisin immédiat d'au moins 2,5 mètres ;

4. la coupe et l'élimination des tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de l'aplomb des façades des constructions ;

5. l'élagage de toutes les branches basses sur 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 3 mètres de hauteur;

6. la coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres ;

7. l'élimination de tous les végétaux coupés.

La salle des fêtes d'Allons accueillait une pièce de théâtre « *L'étourdissement* » de la compagnie Plume et Ciel. Ce spectacle s'inscrivait dans le cadre de « *Nuits de la lecture* » du 19 au 22 janvier 2023, évènement national parrainé par le ministère de la Culture.

Pour mettre en œuvre sur notre territoire cette initiative, l'Association Art et Culture – La Chouette, le réseau des médiathèques de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et les amis de la médiathèque de Castellane se sont associés.

Le thème :

« *J'ai pompé tous les métaux lourds, j'ai du mercure plein les veines, du plomb dans la cervelle. Je pisse bleu, j'ai des poumons...* ».

Ayez la curiosité de pénétrer dans ce texte de Joël Egloff (prix du livre inter) grâce à ce seul en scène qui vous convie dans le quotidien d'un homme, coincé entre les pistes de l'aéroport, la décharge et l'abattoir...



Mais dans cet environnement noir et délabré, brillent une part d'humanité, un regard amusé sur la vie, un humour cinglant qui pointent qu'en toutes circonstances, peut jaillir la lumière.

Une salle bien remplie, de longs applaudissements et de nombreux échanges après la séance ont fait de cette soirée une réussite.

• Jeudi 6 avril CONCERT VIVALDI À ALLONS

Dans le cadre du festival « *Asse Arcadie* » l'ensemble baroque-graffiti et l'association patrimoine de Clumanc proposaient un concert d'Antonio de VIVALDI « *Stabat Mater* ». Cette œuvre créée en 1711 et jouée la première fois en 1712 est une composition baroque de musique « sacrée ». Le *Stabat Mater* tombé dans l'oubli a été redécouvert dans la première moitié du 20ème siècle.

Cette composition musicale a ainsi résonné dans l'église d'ALLONS devant un public qui a très longuement applaudit les artistes qui malgré des conditions difficiles (1) ont réalisé un concert de très grande qualité et donné toute la dimension de cette œuvre:

♪ Gabrielle CHARLES, mezzo-soprano,

♪ Anne-Garance FABRE DIT GARRUS, au violoncelle et

♪ Jean Paul SERRA, à l'orgue.



(1) *Il faisait bien froid dans l'église d'ALLONS.*

● ALLONS ENRICHIT SON HISTOIRE

Les Allonsaises et les Allonsais s'attachent à préserver, à mettre en valeur et à faire connaître son passé comme sur le site de la commune qui rassemble un grand nombre de documents souvent riches et détaillés.

Mais, parfois quelques hypothèses basées sur la transmission orale se révèlent erronées suite à de nouvelles recherches historiques comme celle de M. Germain BUTAUD, maître de conférences en histoire médiévale à l'université côte d'Azur.

En effet, ce dernier a effectué une étude approfondie sur le domaine de Vauclouse et ses rapports avec le village médiéval d'ALLONS. Cette étude est factuelle, basée sur l'analyse des procès de l'époque ainsi que sur les archives départementales du Var à Draguignan.

En bref: "L'ancien village de Vauclouse" bénéficie d'une riche documentation conservée aux Archives départementales du Var dans le fonds Villeneuve-Bargemon, encore non classé. Cet article la met à profit pour retracer l'histoire de la famille seigneuriale « de Vauclouse » de la fin du XIIIe siècle au milieu du XVe siècle, dont les mariages et les achats fonciers et féodaux sont en particulier étudiés. Le village se fortifia dans les années 1374-1382, ce qui ne l'empêcha pas d'être capturé en 1389 par une troupe de Tuchins. Son abandon date de la première moitié du XVe siècle. Il y fut dès lors une seigneurie de la famille Villeneuve-Bargemon jusqu'à la Révolution. Christophe de Villeneuve (1716-1800) en a écrit l'histoire à partir de ses archives et en a laissé une description détaillée.



Cette étude vient d'être publiée et apporte un nouvel éclairage sur notre village.

La commune réfléchit sur la manière de rendre publique cette période de notre village (par le biais de conférence, publication du document, lecture publique...).

● DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE D'ALLONS



Après le départ de M. Gilles VAYNE, qui a animé notre local culturel depuis la fin 2021, c'est désormais une nouvelle équipe féminine qui vous accueille et peut vous conseiller dans le choix de vos lectures, sans oublier leur travail de la gestion du fonds des œuvres, activité importante dans l'investissement de nos bénévoles:

MERCI à Justine aidée de Mylène et Capucine de la CCAPV.

RAPPEL des HORAIRES d'OUVERTURE

MERCREDI de 14 H à 16 H

► VIE ASSOCIATIVE ►

► VIE ASSOCIATIVE ►

► VIE ASSOCIATIVE ►

● LA CHASSE AUX ŒUFS TRADITIONNELLE

Depuis plusieurs années la « course aux chocolats » sur le village n'avait plus été organisée du

fait d'un nombre d'enfants limité, du COVID et souvent d'une météo très médiocre.

2023, la commune avec « l'Association Les Estubés Allons » a renoué avec cette sympathique tradition.

A 11 h, au dernier coup de cloche, après les consignes données par M. le Maire Christophe IACOBBI, la chasse était ouverte et de nombreux enfants parcouraient les rues et ruelles de notre village.

Des petits « filous » avaient déjà commencé la récolte! La récolte a été bonne, malgré les « restrictions budgétaires » et tout ce petit monde repartait les poches, les paniers et les sacs remplis de friandises.

Rendez-vous a été pris pour 2024.





Comme chaque année depuis 2014, vous trouverez dans les lignes suivantes les principaux éléments des budgets de l'année 2023.

Un premier constat est à faire: cette année, les budgets de la "commune" et de l'eau et assainissement" sont totalement indépendants.

Cette séparation permet à la commune de préparer dans de bonnes conditions financières, le transfert vers la CCAPV (ou un Syndicat de communes) de la compétence "Eau et Assainissement".

Sauf "vote modificatif" de l'Assemblée Nationale dans les prochains mois (peu probable), ce transfert s'effectuera au 1^{er} janvier 2026.

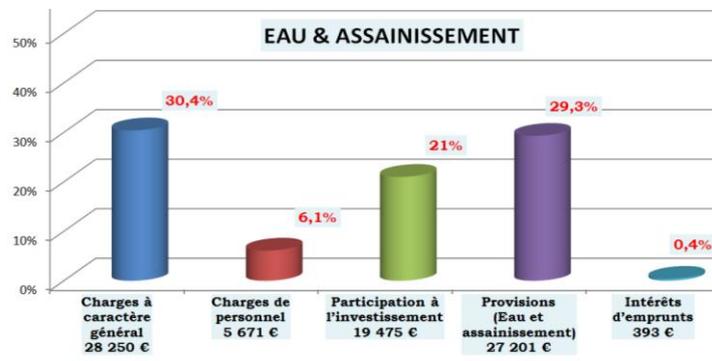
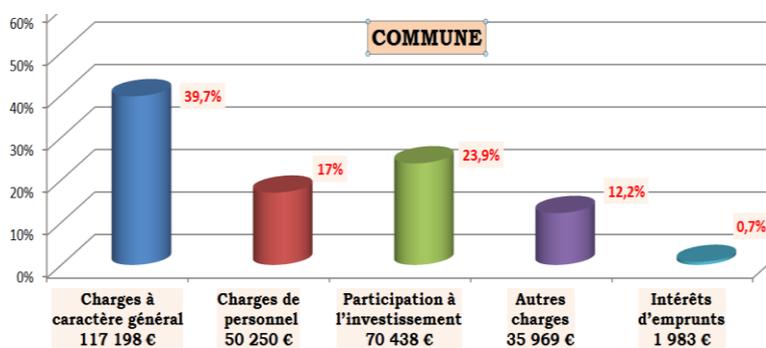
● **BUDGETS DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNÉE 2023**

Ci-dessous sont rassemblés sous forme de graphiques les principaux éléments à retenir.

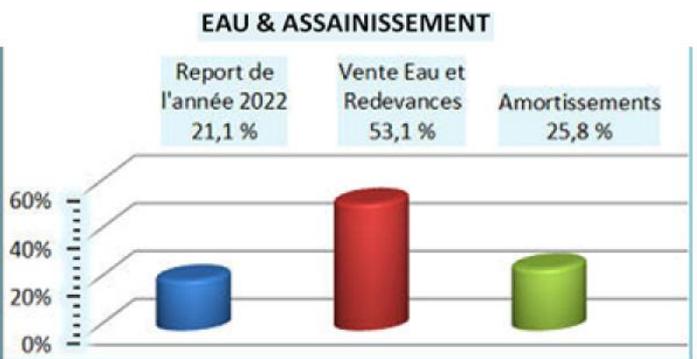
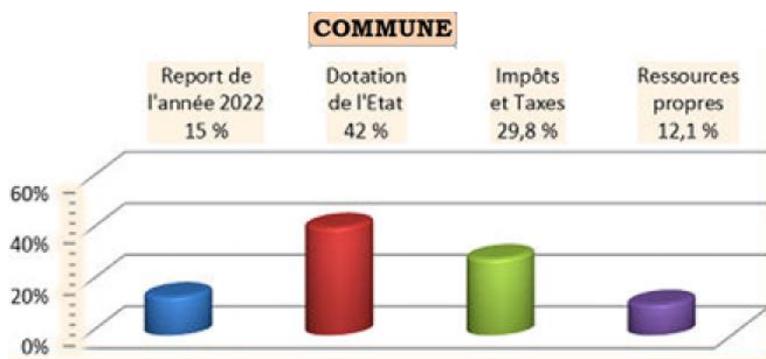
Nous vous invitons toutefois à consulter sur le site le détail des budgets de la commune:

<https://allons-alpes-haute-provence.fr/Budget primitif 2023Eau et assainissement 2023>

1/Budget de fonctionnement DEPENSES



2/Budget de fonctionnement RECETTES



● **BUDGETS INVESTISSEMENT 2024**

Les principaux projets pour la commune sont les suivants :

PROJETS	MONTANT	SUBVENTION
► Construction et aménagement du "City Stade »	89600€	de 76%
► Travaux du bâtiment de la Mairie	145000€	de 78 %
► Achat du véhicule utilitaire pour la commune	36182€	de 74%

Pour l'eau et l'assainissement devront être financées en 2023:

- ☞ L'étude sur l'assainissement et le pluvial;
- ☞ La dernière partie du financement de la pose des compteurs réalisée en 2022;
- ☞ La réhabilitation de la conduite d'eau desservant les campagnes (suite).

▶ RENDEZ-VOUS ALLONSAIS ▶			▶ DATES à RETENIR ▶		▶ RENDEZ-VOUS ALLONSAIS ▶	
JUILLET	FÊTE du BAR	22	18h	Déjà 2 ans !	Manifestations organisées par l'Association "Les Estubés"	
	FESTIVAL de la MUSIQUE FRANCOPHONE	29	21h	Avec le Quartet féminin « Les Poulettes » de Marseille		
A O Û T	TRADITIONNELLE FÊTE du PAIN & RENCONTRES du PATRIMOINE	5	10h	Contes de Gourmandises avec Catherine Petit, conteuse professionnelle (RDV près du Four à Pain) En partenariat avec la CCAPV		
			11h	Cuisson du pain et Animation musicale autour du four à pain organisées par l'Association "Les Estubés" et la Mairie.		
			12h30	Apéritif offert par la Municipalité		
			16h	Visite du village en Musique avec Laetitia Frassetto, guide-conférencière et le groupe Mixtrad. (RDV sur la place du village). En partenariat avec la CCAPV		
			17h30	Lectures d'archives en musique par la Mobile Compagnie (RDV à la Chapelle St Martin « Théâtre de Verdure »). En partenariat avec la CCAPV		
	20h	Repas organisé par l'Association «Les Estubés» (sur réservation)				
	LOTO	24	15h	Organisé par l'Association "Les Estubés"		
	FÊTE PATRONALE du VILLAGE	25 26 27	3 jours entre traditions et convivialité: concours de boules avec nocturne, animations, "Food truck", repas, buvette, soirées musicales et dansantes sans oublier la messe patronale de Saint Domnin du dimanche matin. Organisée par le Comité des Fêtes d'Allons			
SEPTEMBRE	REPAS de l'ASSOCIATION	23	Organisés par l'Association "Les Estubés"			
OCTOBRE	SORTIE à VINTIMILLE	06				

INFOS PRATIQUES ▶

▶ INFOS PRATIQUES ▶

▶ INFOS PRATIQUES ▶

La MAIRIE Tél.: **+33 04 92 89 10 73** Courriel: **contact@mairieallons.fr**
à Adresse: **61 Rue Amiral de Richery 04170 ALLONS**
vosre écoute Accueil du public: **JEUDI matin** **MARDI sur Rendez-vous**

Site internet de la commune

À consulter sans modération 😊

Pour approfondir et compléter les informations du bulletin

<http://allons-alpes-haute-provence.fr>



Téléchargez l'application **Intramuros** sur votre Smartphone pour:

▶ être informé

▶ être alerté

▶ participer à la vie locale

INFOS

UTILISATION de la CAMIONNETTE de la COMMUNE Pou le TRANSPORT d'ENCOMBRANTS à la DÉCHÈTERIE

INFOS

Pour les personnes ne pouvant se déplacer à la déchèterie ou ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule, la Mairie met à leur disposition un transport par la camionnette de la commune : **les 1^{er} et 15 du mois.**



LE CONSEIL MUNICIPAL

Directeur de la publication

Christophe IACOBBI

Comité de Rédaction

Danielle & Serge GUICHARD
Jean Marie PAUTRAT

Photos

Myriam BOETTI
Jean Marie PAUTRAT

Impression

ARC EN CIEL (Digne les Bains)